



## L'APPEL À PROJETS 2024

### Résidence d'écriture

### Association Les Petites caméras

L'association Les Petites Caméras rassemble des auteur·rices et des professionnel·les du cinéma documentaire qui souhaitent partager leurs connaissances et leurs pratiques. Chaque année, elle organise cette résidence d'écriture à Besançon, met en place des ateliers de réalisation avec la volonté de créer autour de l'expérience cinématographique des occasions de rencontres, d'échanges et d'ouverture au public.

L'appel est ouvert du lundi 18 décembre 2023 au mercredi 17 janvier 2024.

Les candidat.es seront prévenus du résultat dans la semaine du 19 février 2024.



## 1 – Objectif de la résidence

La résidence permet à quatre auteur.rices, qu'ils soient ou non débutants, de bénéficier du soutien de professionnels expérimentés pour développer et renforcer l'écriture de leurs projets de films documentaires, dans un contexte de partage d'expériences. Elle doit conduire chacun à mettre en évidence la singularité et la force de son projet de film, à trouver sa propre voie dans les différentes approches cinématographiques, afin de s'engager, dans les meilleures conditions, dans des perspectives de production. Il est à noter que nous entendons un travail d'écriture entre les sessions qui nécessite un investissement fort de la part des auteur.rices.

Durant six mois, chaque auteur.rice est accompagné-e dans le développement de son projet et guidé dans la confrontation concrète à son sujet et à l'histoire qu'il veut raconter. Il nourrit autant qu'il le peut l'écriture de son film d'expériences pratiques : repérages, essais, collectes d'entretiens ou même tournage de quelques séquences. Ce va-et-vient entre écriture et pratique correspond de plus en plus aux parcours de production des films documentaires : le numérique facilitant l'accès aux moyens techniques, les tournages accompagnent désormais l'écriture d'un film et parfois même, la précèdent.

La résidence propose une alternance de temps de travail individuels et collectifs où chaque auteur.rice sort de l'isolement propre à l'écriture pour confronter sa démarche, sa méthode et ses réflexions à celles des autres. Des exercices d'écriture sont proposés pendant les sessions, qui doivent permettre de répondre à des doutes. La recherche d'un équilibre entre écriture et confrontation concrète au sujet, par l'analyse d'images issues de repérages est placée au cœur de la résidence.

La résidence sera encadrée cette année par Anna Feillou et Benoît Keller - tous deux auteur.rices et documentaristes confirmé-es - et coordonnée par Marianne Geslin, programmatrice de cinéma.

Avec la volonté de consolider les parcours professionnels, la résidence propose également un appui dans la préparation de la recherche en production des projets qui doit permettre à l'auteur.rice de situer son projet dans le contexte économique du cinéma.

## 2 - Programme et calendrier de la Résidence 2024

La résidence 2024 se déroule de mars à septembre et sera organisée autour de trois temps de travail constitués de deux sessions de trois jours en présentiel à Besançon entrecoupées d'une session de travail à distance. L'ensemble de ce parcours permettra :

- L'analyse de fond de chaque projet
- La structuration du dossier
- Un travail de premières confrontations au réel avec rushes
- La recherche de perspectives de production

Pour les sessions en présentiel, l'ensemble des auteur.rices et des intervenant-es sont réunis dans un lieu de travail et d'hébergement aussi agréable que fonctionnel. Les séances de travail alternent temps collectifs, individuels et séances de projection.

### **Première session en présentiel : analyse initiale des projets 27, 28 et 29 mars 2024**

Au cours de ce premier temps de travail, les tuteurs procèdent à l'analyse détaillée de chaque projet dans son état initial. Une journée complète est consacrée aux problématiques de mise en scène et au «projet de cinéma» porté par chacun des auteur.rices. Ce travail est mené en groupe pour permettre à chacun de se définir par rapport aux autres et de préciser ses choix d'écriture cinématographique. Puis par demi-groupe,

les intentions de réalisation, la progression de la dramaturgie, les personnages envisagés, le choix d'un mode de narration et le dispositif de tournage prévu sont interrogés. De nouveaux objectifs pour le développement du travail d'écriture sont alors définis.

## **Deuxième session en distanciel : structuration du dossier 29, 30 et 31 mai 2024**

Après une période de deux mois au cours de laquelle chaque auteur.rice, qui aura développé son projet, tant par la réécriture que par des repérages et essais filmés, est invité à envoyer à l'ensemble du groupe son nouveau dossier ainsi qu'un lien vers des images (5 à 10 minutes).

Une première réunion collégiale se déroule en visio, pour un temps de retour sur les nouveaux éléments. L'analyse de la nouvelle version du projet est conduite à la lumière du travail de repérage effectué ou des premiers rushes tournés. Il s'agit d'aider chaque auteur.rice à prendre du recul sur sa récente expérience, à tirer le meilleur profit de sa confrontation à la réalité qu'il veut approcher.

Dans un deuxième temps, une consultation personnelle de 3h a lieu entre tuteur.rice et auteur.rice. A l'issue de cette consultation, les auteur.rices repartent avec une nouvelle feuille de route qui doit leur permettre de finaliser la structuration du dossier et d'affirmer leurs choix essentiels de point de vue, de récit et de mise en scène.

## **Troisième session en présentiel : perspectives de production 18, 19 et 20 septembre 2024**

Après une nouvelle période de deux mois, l'ensemble des participant-es est à nouveau réuni pour trois jours. Le travail se déploie sur la base d'une nouvelle version complète du dossier et de nouveaux rushes de repérages envoyés par l'auteur.rice et devra permettre d'effectuer les derniers ajustements, afin que l'auteur.rice soit prêt en entrant dans la phase de rencontres de partenaires pour le film, notamment en production.

Nous organisons lors de cette session une rencontre avec un.e producteur.rice pour réfléchir ensemble au chemin de production que les auteur.rices pourraient suivre et qui nous semble le plus adapté à leurs parcours, à leurs attentes de cinéma et à leur projet. Pour que ce rendez-vous soit le plus efficace possible, le ou la producteur.rice invité.e aura consulté les derniers dossiers rendus. Cet échange a aussi le mérite d'apporter des réponses plus larges sur les relations de travail qui s'instaurent entre auteur.rice – producteur.rice – et même diffuseur.

### **3 - Conditions matérielles**

- La résidence aura lieu à Besançon - Habitat Jeunes Les Oiseaux 48, rue des Cras
- L'hébergement et les repas sont assurés par l'association.
- Les frais de déplacements pour se rendre à la résidence restent à la charge des auteur.rices.
- Une participation de 160€ sera demandée aux auteur.rices. Elle correspond à l'adhésion à l'association (10 €) et à la prise en charge d'une partie des frais.

## 4 - Critères de sélection et candidature

- La résidence est réservée aux porteur-euses d'un projet de film documentaire, moyen ou long métrage.
- Elle est ouverte aux auteur-rices résidents sur l'ensemble du territoire national.
- L'ancrage au territoire de la région Bourgogne-Franche-Comté n'est pas obligatoire.
- L'appel à candidature est ouvert du vendredi 15 décembre 2023 au mercredi 17 janvier 2024

Les principaux critères de sélection sont :

- La singularité de l'approche de l'auteur.rice
- L'originalité du dispositif de réalisation et du mode de narration envisagés et leur adéquation avec le sujet.
- L'engagement de l'auteur et sa motivation à s'investir dans le travail collectif, dans un esprit d'échange et de collaboration.
  
- Chaque dossier de candidature doit faire un maximum de 10 pages (visuels compris), envoyé sous forme d'un seul document pdf. Il doit comporter au minimum : une présentation du projet dans la forme que souhaitera l'auteur.rice permettant de distinguer un premier résumé, le mode de narration et la forme cinématographique envisagée, un CV et une lettre de motivation.  
Il est également possible de joindre une réalisation antérieure en fournissant un lien internet et un mot de passe en cas d'accès privé.
  
- **La date limite pour le dépôt des candidatures est le mercredi 17 janvier.**  
**Envoyer le dossier par mail à : [residence@lespetitescameras.fr](mailto:residence@lespetitescameras.fr)**
  
- Les résultats seront communiqués sur la semaine du 19 février
  
- Les auteur-rices retenu-es signent avec l'association Les Petites Caméras une convention par laquelle ils s'engagent à suivre les trois sessions de la résidence.

**La résidence, organisée par l'association Les Petites Caméras, bénéficie du soutien de la Région Bourgogne Franche-Comté.**

### Les Petites Caméras

64 rue du puits de Gy - 89100 NAILLY  
[www.lespetitescameras.fr](http://www.lespetitescameras.fr)  
[residence@lespetitescameras.fr](mailto:residence@lespetitescameras.fr)